



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

(Document unique valant avis d'appel public à la concurrence et règlement de consultation)

Procédure adaptée – Marché de services

Noms et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :

Centre des Monuments Nationaux

Hôtel de Sully

62 rue Saint-Antoine

75186 Paris cedex 04

Pouvoir adjudicateur représenté par le président du Centre des Monuments Nationaux

Adresse internet : <http://www.monuments-nationaux.fr>

Identification du monument concerné et lieu d'exécution des prestations :

Centre des Monuments Nationaux

Domaine national de Rambouillet

Château

78120 Rambouillet

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est à retirer gratuitement par les candidats directement sur la plateforme (PLACE) à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et religion - Etablissement public à caractère administratif

Objet du marché : Prestations d'entretien du réseau d'arrosage du domaine national de Rambouillet

Caractéristiques principales : Le présent marché a pour objet l'entretien de la station de pompage et d'arrosage du domaine national de Rambouillet.

Les prestations, objet du présent marché, sont définies comme suit :

- entretien des réseaux hydrauliques
 - 1^{ère} visite "mise en service"
 - 2^e à 7^e visite "entretien"
 - 8^e visite "mise en hivernage"
- maintenance de la gestion centralisée
 - mise en fonction
 - opérations de maintenance satellite d'arrosage
 - opérations de maintenance compteur à impulsions
 - opérations de maintenance Master vanne
 - opérations de maintenance sur logiciel en place (ARRO 20)
 - mise en hivernage
 - maintenance téléphonique.

La description des prestations est mentionnée dans le cahier des clauses techniques particulières.

Contraintes des prestations : Monument historique ouvert au public (classé).

L'avis implique un marché public.

Renseignements complémentaires : Pour obtenir des renseignements d'ordre administratifs et techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, au plus tard 8 jours calendaires avant les date et heure limites de remise des offres, une demande auprès de Philippe Richard, chef du service jardins (tél : 01 34 94 28 49 - courriel : philippe.richard@monuments-nationaux.fr).

Si la question est d'un intérêt général à l'ensemble des entreprises, une réponse sera alors apportée par le pouvoir adjudicateur à l'ensemble des candidats ayant retiré le dossier de consultation et sera transmise par le biais de la plateforme dématérialisée (PLACE) au plus tard 6 jours avant les date et heure limites de remise des offres, via la plateforme de dématérialisation des marchés publics : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Un guide d'utilisation est disponible sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr> afin de faciliter le maniement de la plate-forme. Les entreprises doivent se référer aux pré-requis techniques et aux conditions générales d'utilisation, disponibles sur le site.

Contenu du dossier de consultation :

Le dossier de consultation comporte les documents suivants :

- **le présent avis d'appel public à la concurrence (valant règlement de la consultation),**
- **l'Acte d'Engagement (A.E.)** et son annexe n°1 (acte de sous-traitance),
- **le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.),**
- **le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)** son annexe.
- **la Décomposition du prix global et forfaitaire (D.P.G.F.)**
- **l'attestation de visite**

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Marché traité à prix fermes.
- Marché à prix global et forfaitaire.
- Le mode de paiement des factures s'effectuera par mandat administratif dans le délai de trente jours (30) à compter de la réception de la facture, conformément au décret 2008-407 du 28 avril 2008, modifiant l'article 98 du Code des marchés publics.
- Marché financé sur les ressources propres de l'établissement.

Il n'est pas prévu de versement d'avance.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : solidaire

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés ci-dessous :

- Valeur technique de l'offre (50 points)
 - * moyens humains mis en œuvre pour l'exécution des prestations (20 points)
 - * moyens techniques mis en œuvre (20 points)
 - * cohérence des mesures envisagées pour assurer l'hygiène et la sécurité sur le chantier (10 points)
- Prix des prestations
 - * prix DPGF (50 points).

A l'issue de l'analyse, chaque offre se verra attribuée une note sur 100.

Des précisions ou des compléments quant à la teneur de l'offre pourront être demandées.

Les candidats seront informés individuellement du résultat de la consultation dès que le pouvoir adjudicateur aura fait son choix.

Négociation :

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les candidats les mieux classés au terme d'une première analyse de leurs offres

Type de procédure :

La présente procédure est passée après organisation d'une procédure adaptée en application des articles 28 et 40-II du Code des Marchés Publics.

Date limite de réception des offres : Jeudi 04 avril 2013 à 16h

Délai minimum de validité des offres :

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Visite des lieux :

Préalablement à la rédaction de son offre, le soumissionnaire devra obligatoirement effectuer une visite des lieux afin de prendre parfaitement connaissance du site et des sujétions qui en découlent.

Les demandes de visite s'effectuent uniquement par courriel aux adresses suivantes : philippe.richard@monuments-nationaux.fr.

L'attestation de visite jointe au dossier de consultation devra être jointe dans l'enveloppe contenant l'offre.

Durée du marché :

Le présent marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de sa date de notification.

Il peut être reconduit trois (3) fois pour une durée d'un (1) an **par tacite reconduction**.

Dans le cas où le Centre des monuments nationaux souhaite ne pas reconduire le marché, il notifie au Titulaire par lettre recommandée avec avis de réception sa décision de non reconduction un mois avant le terme de chaque période en cours. Le Titulaire ne saurait prétendre à une indemnité du fait de la non reconduction du présent marché.

Présentation et remise des offres :

*** Documents relatifs à la candidature :**

- **Formulaire DC 1 « Lettre de candidature »**, complété, daté et signé ;

- **Formulaire DC2 « déclaration du candidat »**, rempli et notamment complété dans sa rubrique E « capacités des opérateurs économiques ... » des éléments suivants : **moyens humains, moyens techniques** (matériel, équipement) dont le prestataire dispose, **dossier de références** concernant des fournitures et prestations similaires dans lequel figurent les renseignements suivants : étendue et montant des marchés, période d'exécution et le destinataire public ou privé.

- Le cas échéant, la justification des pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ou les membres du groupement ;

Le candidat pourra apporter la preuve de sa capacité par tous moyens notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références en fournitures, attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Il est recommandé aux candidats d'utiliser les formulaires DC1 (anciennement appelé DC 4) **et DC2** (anciennement appelé DC 5) **disponibles sur le site du ministère de l'économie et des finances à l'adresse suivante :**

http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc1.rtf

http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc2.rtf

En cas de groupement, le candidat joindra pour chaque membre du groupement l'**intégralité des pièces et justificatifs** susmentionnés (hormis la lettre de candidature - Formulaire DC 1 - qui est signée par tous les membres du groupement sur le même document).

Pour justifier des capacités professionnelles et techniques d'autres opérateurs économiques, le candidat membre du groupement devra produire les mêmes documents concernant l'opérateur que ceux exigés des candidats. Le candidat membre du groupement produira, conformément à l'article 45-III du code des marchés publics, la preuve qu'il en disposera pour l'exécution des marchés subséquents.

Pour les soumissionnaires non établis en France, ces soumissionnaires devront fournir les attestations similaires au regard des règles de droit d'effet équivalent.

En cas de sous-traitance, pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou de plusieurs sous-traitants, le candidat produit les mêmes documents concernant le sous-traitant que ceux exigés des candidats par le pouvoir adjudicateur (Formulaire DC 2 ou autres documents sus mentionnés).

En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce ou ces sous-traitants pour l'exécution du marché, le candidat produit soit le contrat de sous-traitance, soit un engagement écrit du ou des sous-traitants.

*** Documents relatifs à l'offre :**

- ☞ l'**Acte d'Engagement (A.E)** complété et signé,
- ☞ la **Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F)**, complétée et signée,
- ☞ le **Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P)** signé,
- ☞ le **Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P)** signé,
 - ☞ un **mémoire détaillant** les moyens humains ainsi les moyens techniques mis en œuvre pour l'exécution des prestations, la cohérence des mesures envisagées pour assurer l'hygiène et la sécurité sur le chantier.

Le candidat pourra joindre tout autre document permettant d'explicitier son offre.

Le candidat retenu devra produire les pièces prévues à l'article D. 8222-5 du code du travail ainsi que les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (liasse 3666 et URSSAF ou Noti 2)

Les dossiers des candidats seront présentés **sous pli cacheté** ; les mentions suivantes devront figurer sur l'enveloppe d'expédition :

Ils pourront par conséquent :

- Etre transmis sur un **support papier par lettre recommandée** avec demande d'avis de réception postal à l'adresse suivante :

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX
Domaine national de Rambouillet
Château de Rambouillet
78120 Rambouillet

■ Etre remis sur un **support papier par porteur** à l'adresse indiquée ci-après, les jours ouvrés de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00 - **contre récépissé** :

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX
Domaine national de Rambouillet
Château de Rambouillet
78120 Rambouillet

Le pli porte l'intitulé de la procédure auquel il se rapporte et la mention « NE PAS OUVRIR » conformément au modèle ci-dessous :

**MISE EN CONCURRENCE - NE PAS OUVRIR
RAMBOUILLET**

ENTRETIEN RESEAU D'ARROSAGE

Litiges et voies de recours :

Les litiges ou différends nés de l'exécution ou de l'interprétation du marché sont soumis au juge administratif.

Le Tribunal Administratif de Paris sera seul compétent.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Paris : 7 rue de Jouy - 75181 Paris Cedex 04.

E-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr

Tél. 01 44 59 44 00. Télécopieur 01 44 59 46 46

Introduction des recours : Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffes du Tribunal administratif de Paris - 7 rue de Jouy - 75181 Paris Cedex 04. E-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr

Tél. 01 44 59 44 00. Télécopieur 01 44 59 46 46